



## Collège d'autorisation et de contrôle Assignation de radiofréquence à titre provisoire

### Décision du 17 juin 2021.

Le Collège d'autorisation et de contrôle a été saisi d'une demande d'assignation de radiofréquence à titre provisoire par le demandeur identifié ci-après.

Vu l'article 8.2.1-2 du décret relatif aux services de médias audiovisuels et aux services de partage de vidéos ;

Vu l'avis favorable des services du Gouvernement quant à la possibilité technique d'assigner la radiofréquence visée ci-après ;

Considérant que l'objet de la demande n'est pas de nature à compromettre la sécurité nationale, l'intégrité territoriale ou la sûreté publique, la défense de l'ordre et la prévention du crime, la protection de la santé ou de la morale, la protection de la réputation ou des droits d'autrui, et ne vise pas la divulgation d'informations confidentielles qui pourraient compromettre l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire ;

Considérant que l'objet de la demande est de portée locale et est localisé géographiquement en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale et principalement destiné à la retransmission de programmes sur le site de l'évènement ;

Considérant le caractère ponctuel de la demande ;

Le Collège décide :

**Le demandeur identifié ci-après est autorisé à faire usage de la radiofréquence décrite ci-dessous, pour la période indiquée et en respectant les caractéristiques techniques définies.**

#### Identification du demandeur

Raison sociale ou nom	En-Way SPRL
Siège social	Rue Deburgés 48 à 7110 Houdeng-Goegnies
Numéro d'entreprise	0847.113.173
Date d'introduction de la demande	15 mai 2021

#### Identification de la fréquence provisoire autorisée

Période d'autorisation	Du 20 au 21 juillet 2021 inclus
Nom de la station	LE ROEULX
Fréquence	90.5 MHz
Adresse	Rue de la Chapelle Bertrand, 7070 LeRoeulx
Coordonnées géographiques	50° 28' 48'' N / 004° 06' 23'' E
PAR totale	3 W (4.77 dBW)
Hauteur de l'antenne hors sol	8 m
Directivité de l'antenne	ND

Fait à Bruxelles, le 17 juin 2021.

DocuSigned by:  
  
 08013E62BA9E470...

DocuSigned by:  
  
 8CA19B3ED537454...